

## AVANT-PROPOS

Maria Teresa SCHETTINO

Université de Haute Alsace – UMR 7044 Archimède  
mtschettino@misha.fr

*Post id tempus auctoritate omnibus praestiti, potestatis autem nihilo amplius habui quam ceteri, qui mihi quoque in magistratu conlegae fuerunt*<sup>1</sup>. Dans ce passage des *Res Gestae*, Auguste expliquait la nature de son pouvoir. Il distinguait sa *potestas*, à savoir sa capacité juridiquement déterminée d'exercer ses fonctions, qui n'était point supérieure à celle de ses collègues magistrats, de son *auctoritas*<sup>2</sup> : en vertu du prestige rayonnant de sa personnalité, universellement reconnu, il avait acquis une prééminence qui le plaçait au sommet de la vie politique et au-dessus de tous les autres sénateurs. Bien qu'à l'origine du Principat, la notion d'*auctoritas* fût attachée aux mérites personnels et dépourvue de valeur juridique<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> Auguste, *Res Gestae*, 34, 3 : « À partir de ce moment (c'est-à-dire le 15 janvier 27 av. J.-C.), je l'ai emporté sur tous par l'*auctoritas* ; en revanche, je n'ai aucunement eu plus de *potestas* que tous ceux qui ont été mes collègues dans chaque magistrature » (Magdelain 1947).

<sup>2</sup> L'interprétation de ce terme fait débat : il a été entendu soit comme un pouvoir charismatique (cf. Heinze 1925 ; Stahl 2008) soit comme une protection exercée sur la *res publica restituta* (Arangio-Ruiz 1942, p. 216) soit comme une catégorie juridique précise (Premierstein 1937, p. 176-193). Sur les concepts essentiels à la base du Principat, qui étaient la *res publica restituta*, le consensus et l'*auctoritas*, voir Roddaz 2006 [2014] ; Hurlet, Mineo 2009. Sur les pouvoirs impériaux dont Auguste put tirer parti souvent grâce à la seule *auctoritas*, voir Ferrary 2003. Sur l'*auctoritas* comme la résultante de la situation institutionnelle, politique et sociale du *princeps*, voir Béranger 1953, p. 114-131. Sur le rapport entre *potestas* et *auctoritas* et son influence sur l'époque moderne, voir Domingo 1999.

<sup>3</sup> Cette notion individuelle, liée aux vertus et au mérite, avait été déjà soulignée dans le portrait du *princeps Rei publicae* que Cicéron avait esquissé dans son ouvrage *De Republica* : cf. Magdelain 1947, p. 14. En fait, en 13 apr. J.-C., un sénatus-consulte décida qu'une résolution de l'empereur, délibérée dans le cadre de son conseil, aurait la même valeur que si le Sénat tout entier l'avait adoptée (Dion Cassius, 56, 28), en reconnaissant qu'un pouvoir juridique découlait de l'autorité d'Auguste (cf. Magdelain 1947, p. 89). Comme en témoigne la *lex de imperio Vespasiani* (*CIL* VI 930, l. 17-21), cette disposition fut la source de la force juridique des constitutions impériales (cf. Ulpien, *Digeste*, 1, 4, 1 : *quod principi placuit legis habet uigorem*).

néanmoins elle légitimait l'exceptionnalité du pouvoir du *princeps*, à savoir du premier parmi ses pairs qu'était Auguste<sup>4</sup>. La notion d'*auctoritas*, qui remontait à l'époque de la *Res publica*<sup>5</sup> et devint centrale dans la conception du pouvoir à partir de l'âge augustéen, relève de la réflexion politique romaine, comme le montrent les difficultés à la transposer en grec<sup>6</sup> : même le *cognomen* d'Auguste<sup>7</sup> dut être traduit par un titre qui était dépourvu de toute implication politique, tel que *Σεβαστός*, dont le sens était plutôt « vénérable ».

La question de la légitimation du pouvoir était au cœur de la réflexion politique de l'Antiquité, dans la mesure où elle en assurait l'efficacité, la stabilité et la durée au fil du temps. À la différence du pouvoir, qui pouvait être pris ou imposé par la force, l'*auctoritas* émanait des qualités et du prestige d'un individu et avait un caractère essentiellement moral : même si elle seule ne saurait expliquer la genèse d'un régime constitutionnel ou d'un système de pouvoir, néanmoins elle était considérée comme indispensable pour sa légitimation. Autrement dit, l'*auctoritas* découlait d'un processus d'auto-construction de sa propre personnalité politique autour de valeurs et de vertus partagées et reconnues par tous. Cette reconnaissance de qualités exceptionnelles aboutissait à la création d'un consensus universel, à laquelle contribuait souvent une propagande soignée.

La centralité des qualités personnelles dans la conception du pouvoir se refléta dans les biographies exemplaires, comme les *Vies parallèles* de Plutarque, ainsi que dans les nombreux traités sur les vertus de l'homme politique idéal qui constellèrent l'Antiquité, notamment de l'époque hellénistique à l'Antiquité tardive, avec leurs prolongements dans les *specula principis* médiévaux et humanistes. Leur influence toucha également les périodes suivantes et nourrit les questionnements autour du pouvoir jusqu'à l'époque moderne. La réflexion des pères fondateurs des États-Unis et le débat autour de la constitution américaine s'enracinaient dans les modèles antiques conçus comme autorités politiques inoubliables.

<sup>4</sup> Par ailleurs, il est bien connu qu'*auctoritas* et *Augustus* sont des termes liés étymologiquement. Sur la dérivation de ces termes de la même racine qu'*augeo* et la valeur juridique que ce dernier a acquise en latin, voir Clemente Fernández 2012.

<sup>5</sup> L'aristocratie romaine jouissait de la *libertas*, qu'elle partageait avec l'ensemble des citoyens, mais aussi de la *dignitas* et de l'*auctoritas* qui lui étaient conférées par les *exempla* ancestraux, autrement dit son périmètre normatif était délimité par le *mos maiorum* : cf. Roman, Roman 2007. Pendant l'époque républicaine, l'autorité collective, incarnée par l'*auctoritas patrum*, ayant une force juridique, était institutionnalisée (cf. Graeber 2001) ; en tant que telle, elle avait fait l'objet des attaques des *populares*, notamment au cours du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Durant le dernier siècle de la République, l'affirmation des pouvoirs personnels contribua par ailleurs à l'affaiblissement de l'*auctoritas* du Sénat, voir Fontanella 2002.

<sup>6</sup> Voir à cet égard le témoignage de Dion Cassius, 55, 3, 4-5.

<sup>7</sup> Voir Zecchini 1996.

La fragilisation actuelle des bases du pouvoir politique n'est pas dissociée de l'affaiblissement de son processus de légitimation, autrement dit de la diminution, voire du manque d'*auctoritas*, qui n'est pas compensé par les moyens de plus en plus sophistiqués de communication et de propagande. Le débat politique contemporain, en cours en Europe ainsi qu'ailleurs, sur les thèmes structurants de la société, comme la formation de la classe dirigeante, les régimes constitutionnels et les institutions républicaines, ne peut que s'inspirer de la longue réflexion, entamée durant l'Antiquité et alimentée au fil des siècles par le dialogue ininterrompu avec les sources anciennes, autour des valeurs et des droits de la citoyenneté, des équilibres constitutionnels et du consensus nécessaire pour gouverner, consensus étroitement relié à l'*auctoritas* de la classe dirigeante. Ce fut la même réflexion qui aboutit à des expérimentations sociales et politiques qui se voulaient parfaites ainsi qu'aux élaborations (pré)utopiques qui ont nourri la plupart des aspirations politiques et sociales modernes et contemporaines. Les discussions actuelles sur la valeur des cultures antiques dans la société contemporaine et dans la formation des nouvelles classes dirigeantes ne devraient ni oublier ni méconnaître les héritages multiples relatifs au langage, à la pensée et aux dynamiques politiques que ces cultures ont transmis et qui, dépassant la nature d'objets inertes et périmés d'étude pour les spécialistes, sont encore parlants.

L'autorité littéraire, résumée par le syntagme *Ipse dixit*, dont il est question dans ce livre n'est pas concevable sans une réflexion sur la notion politique d'*auctoritas* et son influence sur la conception du pouvoir, ce qui invite à envisager un nouveau cycle *Ipse dixit* où cette dimension sera mieux valorisée et mise en perspective.

Ce premier cycle ne se veut pas par ailleurs exhaustif, il entend contribuer au débat sur le transfert des savoirs de l'Antiquité à nos jours développé au sein de l'UMR Archimède, laboratoire sous la triple tutelle de l'Université de Strasbourg (Unistra), l'Université de Haute Alsace (UHA) et du CNRS, qui réunit la plupart des chercheurs dans le domaine des Sciences de l'Antiquité affectés à des établissements alsaciens. L'accent mis sur la tradition littéraire dans la longue durée vise également à mettre en valeur le riche patrimoine humaniste qui s'inspirait du dialogue constant avec les sources anciennes et qui fut particulièrement florissant dans la région du Rhin supérieur. L'étude du transfert des savoirs constitue notamment un volet de l'axe consacré aux mobilités par les chercheurs de l'UHA membres d'Archimède, en phase avec l'une des thématiques fortes de notre établissement d'appartenance, que nous tenons ici à remercier pour son soutien. La publication de cet ouvrage relève ainsi du projet scientifique « Patrimoine Humaniste du Rhin Supérieur (PHRE) : de l'Érasme du XVI<sup>e</sup> siècle à celui du XXI<sup>e</sup> », qui constitue l'un des axes transversaux de l'UMR Archimède et

a pu bénéficier de l'aide financière du *Centre de compétences transfrontalières – NovaTris*, programme d'investissements d'avenir IDEFI : nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à ses responsables, Serge Neunlist, Vice-Président de l'UHA et d'Eucor, et Florence Duchêne-Lacrois, directrice de *NovaTris*.

Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer nos remerciements à tous les collègues qui ont accepté de participer à ce premier cycle : leurs interventions et les débats qui se sont dégagés ont été très enrichissants et stimulants.

Notre sincère reconnaissance va également à Antonio Gonzales, pour la confiance témoignée en accueillant la publication du volume dans la collection de l'ISTA. Nous avons bénéficié à Besançon de tout le savoir-faire de Laurène Leclercq, et lui exprimons notre vive gratitude.